

Cahier de doléances du Tiers État de Fahrebersviller (Moselle)

Cahier de doléances, plaintes et remontrances dressés par les habitants de la Communauté du village de Fahrebersviller.

1. La Communauté est très peuplé mais grandes parties de pauvres gens.
2. Le ban, très petit grandes parties des montagnes pierreuses, roches et carrière, d'un petit produit cause que les eaux ont amené les meilleurs terrains des montaignes, grandes parties reste la friche à jamais.
3. Toutes des preys sec d'un petit produit cause que les habitants ne peuvent nourrir leur bestiaux nécessaire à cultiver leurs terres.
4. Il y a bien quarante ménages en ce lieu, qu'ils ont ny vaches, ny acune bestiaux faute de fourage.
5. Toutes les laboureurs sont cencier des terres appartenant aux habitans des villes et villages circonvoisins.
6. Les bois de ce ban appartenant au Roy exceptés deux petit forrest d'environ 37 arpent ensemble appartenant à la Communauté. La Communauté avait droit de la veine et grasse pâtures dans les forrests Royale de ce ban et les bois mort et bois blans mais a present toutes les bois sont taillées et les habitans sepandant encore chargée d'une cence annuelle au Domaine pour la dite droits de paturer et la Communauté ne tire plus les bois morts ny les bois blans suivant leur ancienne droit.
7. Les habitants ont aucune dousseur ny ressource à nourire leur bestiaux. Le selle serait très utile pour les bestiaux mais il est impossible d'en donner au bestiaux causé qu'il est extremement chair bien le double plus chaire qu'il a été du tems passé.
8. Les estrangers ont le selle encore à bon marchée et le conduisent hors du royaume, causent cependant une grande chereté au bois.
9. Le selle a déjà causée beaucoup de malheur au sujet du royaume, le gallaire mort et ruine des beaucoup de gens.
10. L'on s'en plainte amerrement au sujet des inventaires que les messieurs de les Bailliages font des frais considérables bien triste pour le parties qui restent mineur.
11. Les inventaires sont encore surchargés par les huissiers brisser dont l'employ parait d'estre inutile par raison que l'on pourrait prendre des hommes dans les villages pour experts des meubles.
12. L'on se plainte des longue et frais exhorbitants de la justice qui entraînent la ruine des bien des familles.
13. La Communauté payant pour la présente année pour la subvention et ponts et chaussée à 1299 livres 8 sols 6 deniers.
14. Et pour le vingtième à 519 livres.
15. L'on se plaint des nouveaux droits très honnéreuse aux habitans, comme la marque des cuires, ferres, payage, haut conduit, acquit a caution presque d'une village a lautres.

Fait à fahrebersviller ce 8 mars 1789

Signés par les habitans sachant écrire